



LA
RENAISSANCE
FRANÇAISE

Établissement d'utilité publique à vocation internationale fondé en 1915

Culture Solidarité Francophonie



Renaissance Française – Délégation du Liban

Rapport d'activités de l'année 2025

Délégation du Liban



Rapport de l'année 2025 de la Délégation-Liban de La Renaissance Française

Sommaire :

	Page
I- Activités de la Délégation-Liban durant l'année 2025.....	2
II- Nouveaux membres de la Délégation-Liban.....	37
Annexe 1 : Les valeurs de la Francophonie, Exposé scolaire.....	41
Annexe 2 : Mot de Nada Chaoul à l'occasion de la remise de la médaille de la Renaissance Française à Mme Josiane Adib Torbey, Sebeel, le 25 septembre 2025	51
Annexe 3 : Mot de remerciements de Josiane Adib Torbey	55

Sommaire

I-Activités de la Délégation-Liban durant l'année 2025

Après la fin de la guerre en novembre 2024, notre Délégation a pu réaliser, durant l'année 2025, un programme culturel et francophone à la fois riche et diversifié, dont voici le détail :

1-17 janvier 2025 : Participation de la Renaissance Française, en la personne de sa présidente Nada Chaoul et de son vice-président Ibrahim Tabet, à la rencontre/réception avec le Président Emmanuel Macron à la Résidence des Pins : dialogue, remise de nos cartes de visite et des brochures relatives à la Délégation du Liban et photos prises avec le Chef de l'Etat français.





2-20 janvier 2025 : Conférence organisée par notre Délégation donnée par le Professeur Khalil Kharrat, éminent chirurgien, chef de service à l'Hôtel-Dieu de France et humaniste, à la Fondation Charles Corm sur le sujet suivant : « *Variations introspectives sur 50 ans de vie médicale* ». La conférence, présentée par la présidente, Nada Chaoul, était illustrée par un « Power Point » qui a grandement animé l'exposé. L'assistance était nombreuse et de qualité, avec la présence de l'ancien Président de la République libanaise, M. Amine Gemayel, de nombreux ministres et personnalités politiques, intellectuelles et sociales, ainsi que de représentants de l'Institut Français du Liban. La conférence a été suivie d'un débat et d'un vin d'honneur.



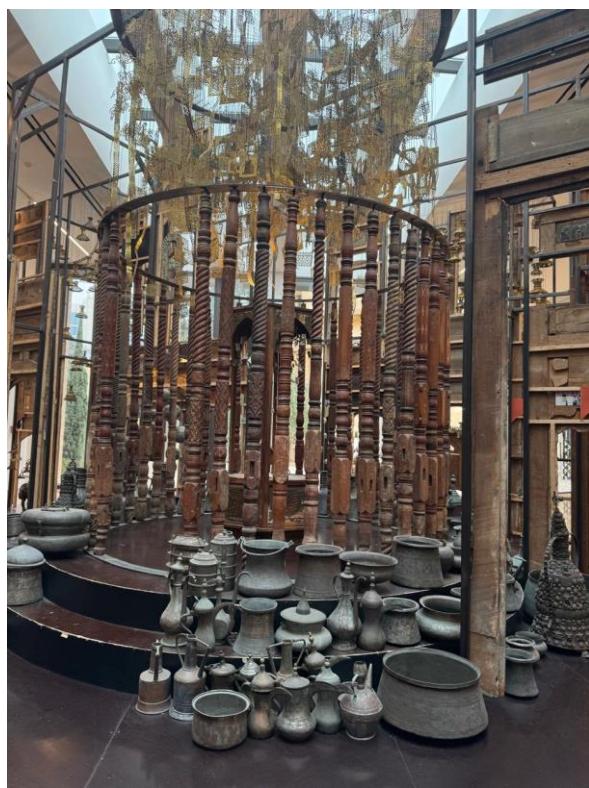
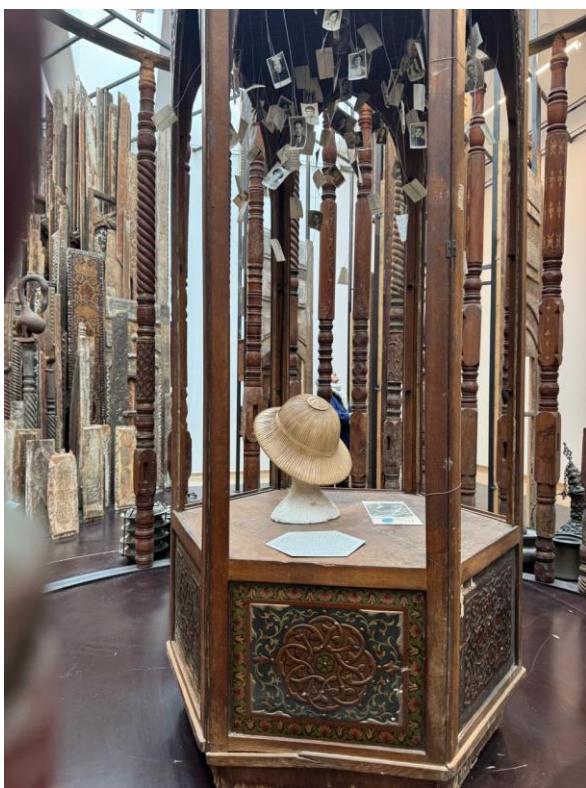


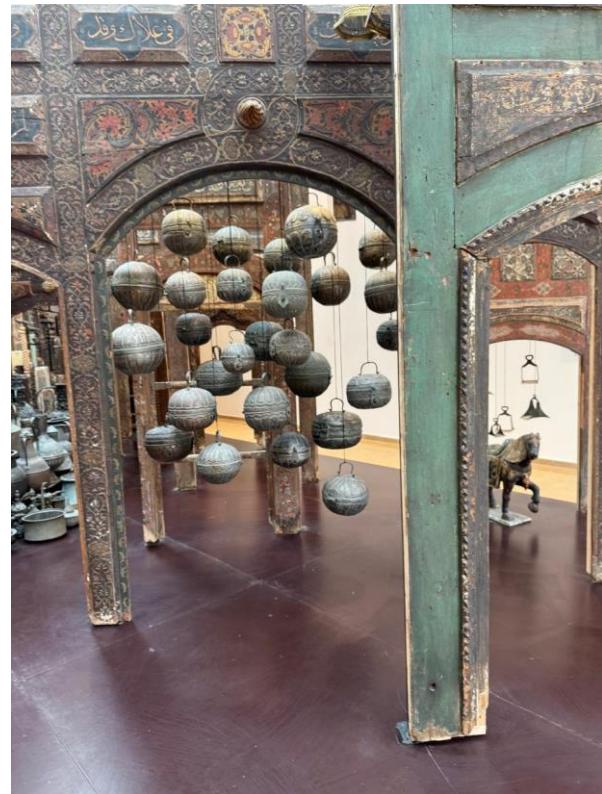
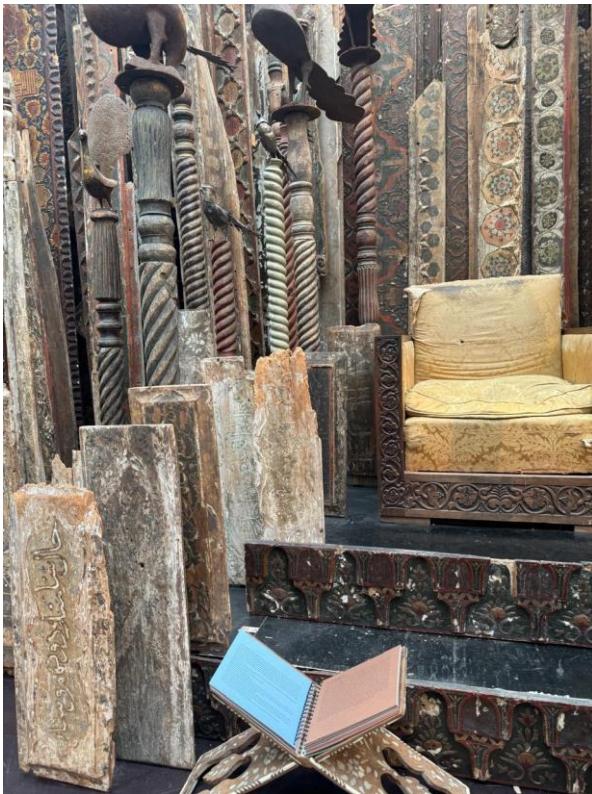
3-22 janvier 2025 : Visite de la Délégation-Liban de la RF au nouveau pavillon du Musée National de Beyrouth, pour l'exposition « *Portes et passerelles* », avec pour guide passionnante, la commissaire de l'exposition, Mme Cotillard. La visite, à laquelle ont aussi participé des membres de l'Ordre National du Mérite au Liban, ainsi que Mme Najwa Pietton, veuve de l'ancien ambassadeur de France, Denis Pietton et des amis de notre association, a été suivie d'un déjeuner convivial au nouveau restaurant du Musée.











4-8 février 2025 : Organisation par la Délégation-Liban de la RF à Beit-Tabaris, espace dédié, à Beyrouth, à la culture et à la musique, d'un « Mini-salon du livre ». L'événement, animé par la présidente, Nada Chaoul, et suivi d'un débat, a permis à quatre de nos membres de présenter leurs derniers ouvrages :

- *Pr. Antoine Boustani : « *Blanche. Pour le malheur et le bonheur* ».
- *Carmen Boustani : « *May Ziadé, la passion d'écrire* ».
- *Farid Chéhab : « *IA. De l'intelligence* ».
- *Pr. Sami Richa : « *12 cas cliniques en éthique psychiatrique* ».

Un public très nombreux a assisté à cet événement qui a été suivi d'une séance de signatures et d'un vin d'honneur.







5-10 février 2025 : Conférence de Mme Zeina Saleh-Kayali, musicologue et membre actif de notre association, donnée à la Fondation Charles Corm, sur le thème : « *Parlons des compositeurs libanais* », et cela en présence de la ministre du Tourisme, Mme Laura Boustani-Lahoud, qui a présenté la conférencière et d'un public nombreux et attentif.

6-20 février 2025 : Mise au point du programme « Le français pourquoi ? Les valeurs de la Francophonie » destiné aux écoles du Liban, plus spécialement aux écoles publiques et à celles situées dans les zones rurales. Ce programme, élaboré* par la présidente, Nada Chaoul, en coopération avec les responsables et les mécènes d'une école du Sud-Liban et qui s'adresse aux élèves du cycle complémentaire, a pour objectif de sensibiliser la population scolaire aux valeurs culturelles et fonctionnelles de la francophonie, plus spécifiquement : les droits de l'homme et les libertés, la structuration de l'esprit et la rationalité, la modernisation et la modernité. Se fondant sur une approche à la fois culturelle et ludique avec diverses animations visuelles, Power Point et panneaux interactifs, il a été approuvé par le Premier ministre, Nawaf Salam qui a promis de le soutenir auprès du Ministère de l'Education nationale et des instances éducatives concernées. De même, les contacts effectués auprès de divers responsables régionaux et présidents de municipalités auxquels nous avons rendu visite, plus spécialement dans la région de la Békaa, se sont aussi avérés positifs et prometteurs.

7-26 mars 2025 : Participation solidaire des membres de la Délégation-Liban de la RF, à la demande de l'Ordre National du Mérite, à la pièce de théâtre « *Potiche* », donnée à l'ALBA (Académie Libanaise des Beaux-Arts), au profit des étudiants universitaires, afin de leur fournir des ordinateurs et autres équipements indispensables pour la poursuite de leurs études, dans les circonstances économiques difficiles que traverse le pays.

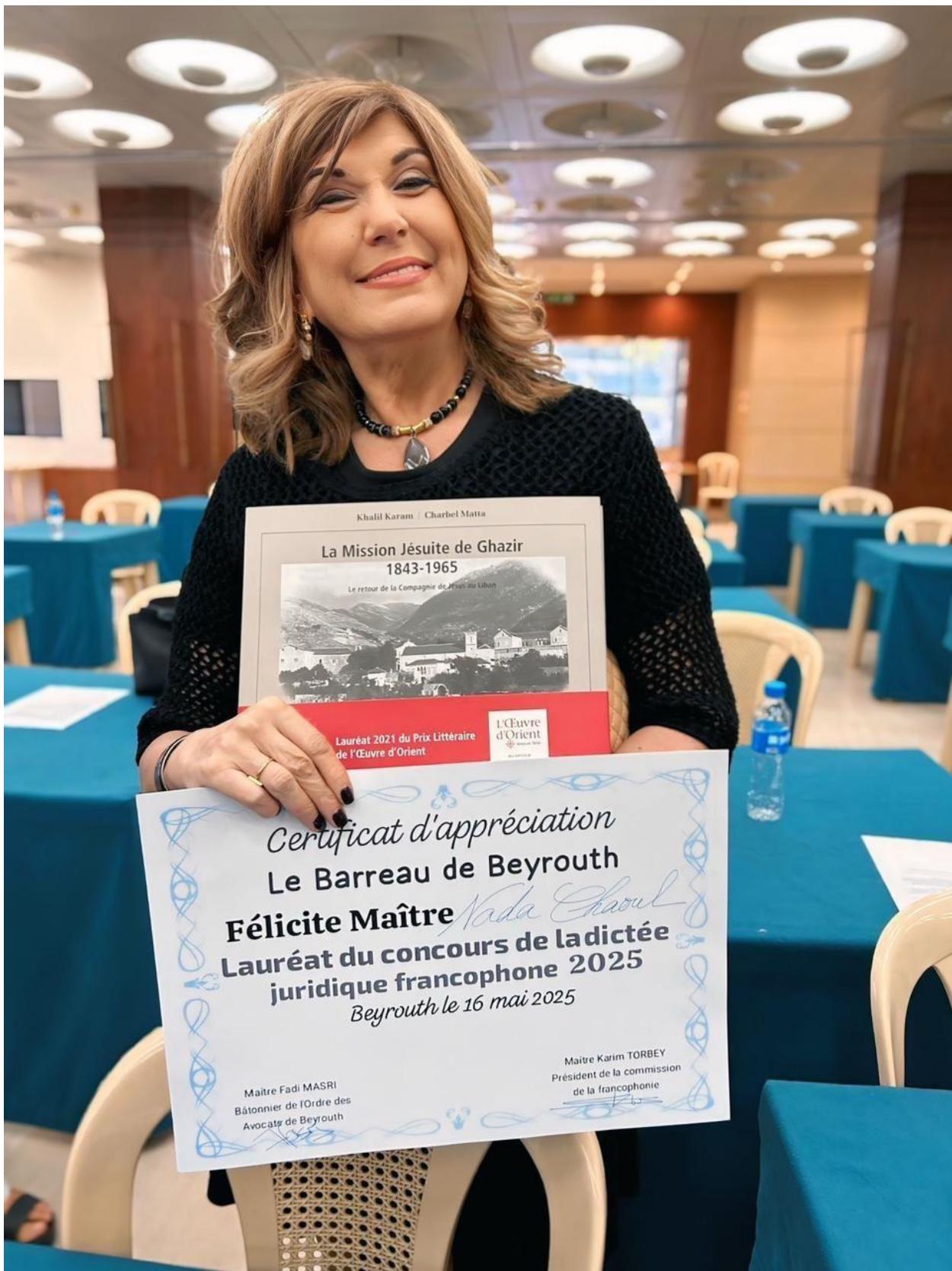
8-11 avril 2025 : Organisation par la Délégation-Liban de la RF, à l’Institut Français de Beyrouth, à l’occasion du 50ème anniversaire de la guerre du Liban (13 avril 1975- 13 avril 2025), d’une conférence de Dr. François Boustani, médecin cardiologue franco-libanais et historien, sur le thème : « *Les racines historiques de la guerre civile libanaise. Une psychanalyse du communautarisme libanais* ». L’ambassadeur de France, M. Hervé Magro et son épouse, l’ambassadeur d’Espagne, M. Jesus Santos Aguado, de nombreux ambassadeurs du Liban, ainsi que des personnalités politiques, académiques et sociales ont assisté à la conférence présentée par la présidente, Nada Chaoul, animée par « Power Point » et suivie d’un débat animé et d’un vin d’honneur.







9-16 mai 2025 : Participation de la présidente de la Délégation-Liban de la RF, Nada Chaoul, à l'événement annuel : « La Dictée Francophone de l'Ordre des Avocats de Beyrouth », organisé par La Commission de la Francophonie de l'Ordre et obtention, pour la deuxième année consécutive, du Premier Prix. Ce prix a été remis à Nada Chaoul par l'ambassadeur de France au Liban, M. Hervé Magro, en présence de l'ambassadeur Khalil Karam, Président de la Société des membres de la Légion d'honneur, de M. Lucas Lamah, Conseiller des Français de l'étranger, d'un représentant du Barreau de Paris, du Bâtonnier et des membres de l'Ordre des Avocats de Beyrouth et du Président de la Commission de la francophonie au sein de l'Ordre des avocats de Beyrouth.





10-20 mai 2025 : Participation de M. Hayssam Ghoche, membre actif de la Délégation-Liban de la RF, à la Fête de la Musique organisée par l’Institut Français et cela dans l’historique « Khan El Franj » de la ville de Saida. Il s’agissait d’une soirée poétique intitulée : « Dialogue entre les deux rives de la Méditerranée » durant laquelle notre camarade a récité des poèmes en français de son choix, traduits par lui en arabe, avec un accompagnement musical au oud.



11-Juin 2025 : Publication, dans le no 12 de la revue annuelle de la Renaissance Française « *Coup de dés* », du texte de la conférence donnée par la présidente de la Délégation-Liban, Nada Chaoul, à l’Ambassade de France, à l’invitation de l’Ordre national du Mérite, sur le thème : « *La francophonie, combat linguistique d’arrière-garde ou vecteur culturel d’avenir ?* ». Par la suite, la présidente et le vice-président de notre

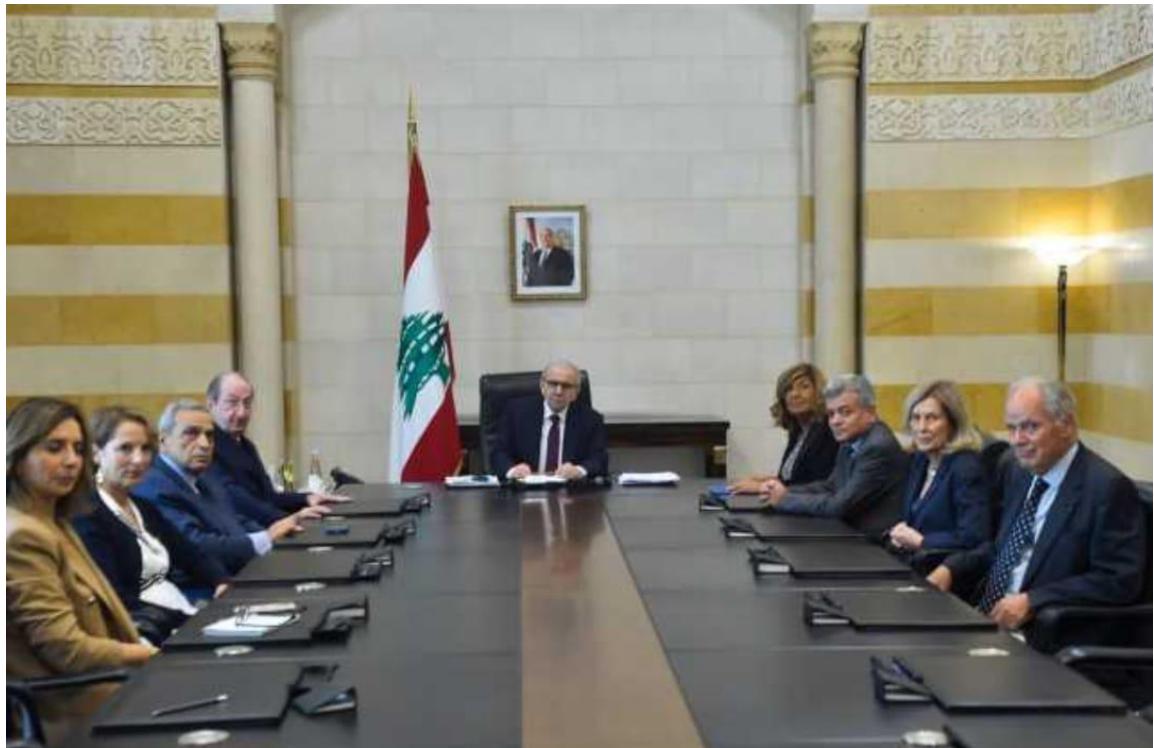
Délégation ont reçu du Comité de rédaction de la revue une proposition de contribuer au no 13 de celle-ci.

12-21 juillet 2025 : Assemblée générale de la RF Délégation-Liban au domicile de la présidente en présence de tous les membres se trouvant au Liban : discussion des sujets à l'ordre du jour, évaluation des activités de l'année écoulée et suggestions d'activités à venir.

13-20 septembre 2025 : Sortie culturelle de la Délégation-Liban et de ses amis au couvent historique du village de Khonchara : visite, guidée par les religieux responsables du couvent, de l'église datant de plus de 200 ans, du musée de la première imprimerie en couleurs au Liban et de l'atelier de fabrication d'icônes. Par la suite, visite du vignoble et de la cave de vin avec dégustation et déjeuner dans un restaurant champêtre traditionnel du village.

14-22 septembre 2025 : Arrivée du Président Denis Fadda à Beyrouth. Dîner avec M. Fadda et quelques membres de notre association, à l'invitation du professeur Sami Richa, nouveau membre de la Délégation-Liban, dans un restaurant solidaire de Beyrouth.

15-23 septembre 2025 : Visite protocolaire au Grand Sérail de la Délégation-Liban avec le Président Denis Fadda au Premier ministre, M. Nawaf Salam : réunion et échanges dans la grande salle du Sérail, exposé de l'historique et des objectifs de la Renaissance Française ainsi que de ses réalisations culturelles et francophones et de ses projets à venir au Liban, notamment celui relatif à la francophonie élaboré à l'adresse des écoles et obtention de l'approbation du Premier ministre et de son soutien pour ce programme.





16-24 septembre 2025 : Visite, avec le Président Fadda et les membres de la Délégation, de la Fondation d'Art Philippe Jabre, guidée par l'expert en art, commissaire et « âme » de la Fondation, M. Gabriel Daher. Cette Fondation, située dans une ancienne maison libanaise traditionnelle de la montagne, entourée d'un grand jardin, rassemble une collection rare de tableaux de valeur, amassée durant de longues années, portant sur le Liban ou réalisés par des peintres libanais. Après la visite, déjeuner dans un restaurant libanais traditionnel de la région.







17-25 septembre 2025 : Visite avec le président Fadda, la présidente et le vice-président de la Délégation, du village de Sebeel, dans le Liban-Nord dans lequel Mme Josiane Torbey a accompli, en tant que mécène, les réalisations culturelles et francophones qui ont donné lieu à son obtention de la médaille de la Renaissance Française. La visite a débuté par l'Ecole-pilote publique, gratuite et francophone, Rachel Eddé, qui accueille, sans discrimination aucune, tous les enfants de la région. Elle s'est déroulée en présence des enseignants et des élèves de tous les cycles qui nous ont présenté leurs travaux, des poèmes, des jeux et diverses récitations en langue française. Elle a été suivie de la visite de la bibliothèque publique gratuite du village, comprenant un grand nombre d'ouvrages pour petits et grands en français, ainsi qu'un espace audiovisuel. Après cela, le Président Fadda et notre Délégation se sont rendus à la résidence de Mme Josiane Torbey. Au cours d'une cérémonie durant laquelle le Président Fadda, la présidente de la Délégation-Liban, Nada Chaoul** et Mme Josiane Torbey*** ont prononcé, chacun, un mot de circonstance, cette dernière a reçu, des mains de M. Fadda, la médaille « Valeurs et solidarité » de la Renaissance, ainsi que le certificat y relatif. La cérémonie a été suivie d'un déjeuner offert par la récipiendaire et par son époux, dans leur résidence familiale.



JOSIANE TORBEY, DISTINGUÉE PAR LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Texte MariA

Architecte et enseignante à l'ALBA, Josiane Adib Torbey a reçu des mains du professeur Denis Fadda, président international de La Renaissance Française, la médaille du Comité de La Renaissance Française, distinction honorifique qui célèbre l'attachement à la langue, à la culture et au savoir-faire français à travers le monde.

Josiane Torbey Honored by La Renaissance Française

Architect and lecturer at ALBA, Josiane Adib Torbey has been awarded the Medal of the Committee of La Renaissance Française by Professor Denis Fadda, international president of the institution. This honorary distinction celebrates her dedication to the French language, culture, and craftsmanship across the world.

côté reconnaissance



C'est à Sebeel, au Liban-Nord, dans la maison Torbey, vaste demeure seigneuriale et fleuron du patrimoine local, qu'a eu lieu la cérémonie, en présence d'amis de la famille et de personnalités officielles.

Cette reconnaissance vient saluer un parcours exemplaire, marqué par l'engagement constant de Josiane Torbey dans la transmission des valeurs humanistes et esthétiques qui fondent la francophonie. Elle récompense une double contribution : celle de l'architecte, qui a su inscrire son empreinte dans le paysage éducatif du Liban, et celle de la pédagogue

attachée à la promotion de la langue et de la culture françaises.

Son œuvre phare demeure l'école officielle Rachel Eddé de Sebeel, un établissement modèle qu'elle a conçu et réalisé en 2012. Pensée comme un espace ouvert, lumineux et accueillant, cette école traduit une conception de l'architecture au service de l'éducation. L'action de Madame Torbey s'est également portée sur la bibliothèque municipale, offrant au village un véritable lieu de savoir et de culture

The ceremony took place in Sebeel, North Lebanon, at the Torbey residence, a grand family estate and emblem of local heritage, in the presence of relatives, friends, and public figures. The award acknowledges an exemplary career marked by Josiane Torbey's steadfast commitment to transmitting the humanistic and aesthetic values that underpin the Francophonie. It honors both her contribution as an architect, whose influence has shaped Lebanon's educational landscape, and as an educator devoted to promoting the French language and culture.

Her most emblematic achievement remains the Rachel Eddé Public



partagée. Ces réalisations ne sont pas seulement des réussites architecturales : elles incarnent une vision éducative qui place l'élève au centre de l'apprentissage et donne à la langue française un rôle structurant dans la formation des jeunes générations.

Aujourd'hui, l'école Rachel Eddé de Sebeel, qui accueille les enfants du village et des localités voisines, constitue un pôle éducatif régional reconnu. Elle se distingue par son exigence académique et par le maintien d'un niveau de français particulièrement élevé, fruit de l'investissement de ses enseignants et de la vision portée par Madame Torbey. Dans un contexte où la langue française continue

de jouer un rôle majeur au Liban, cette école incarne un modèle de réussite, reliant tradition et modernité, culture locale et ouverture au monde.

Lors de la cérémonie, Madame Nada Chaoul, présidente de la section libanaise de La Renaissance Française, a souligné à juste titre « l'engagement exemplaire de Josiane Torbey, son apport à l'architecture éducative et son rôle essentiel dans la transmission des valeurs de la francophonie » ●

School of Sebeel, a model institution she designed and completed in 2012. Conceived as an open, bright, and welcoming space, the school embodies her belief in architecture as a tool for education. Torbey also contributed to the creation of the municipal library, offering the village a true hub of knowledge and shared culture.

Today, the Rachel Eddé School has become a recognized educational center, renowned for its academic excellence and the sustained quality of its French instruction—an outcome of her vision and the teachers' dedication. In a country where French continues to play a vital role, this school stands as a model of success, bridging tradition and modernity, local identity and international openness.

During the ceremony, Nada Chaoul, president of the Lebanese section of La Renaissance Française, rightly praised "the exemplary commitment of Josiane Torbey, her contribution to educational architecture, and her essential role in transmitting the values of the Francophonie" ●



18-26 septembre 2025 : Visite de la région de la Békaa et de la ville de Zahlé avec le président Fadda et les membres de la Délégation : en premier lieu, l'Hôtel Kadri, établissement historique construit en 1906 dans lequel le général Gouraud a proclamé, en 1920, le Grand Liban et qui fut visité en 1942 par le général De Gaulle, avec « le mur » des photographies de ces événements. Par la suite, visite d'autres établissements hôteliers anciens, du site de Notre-Dame de Zahlé et de la nouvelle cathédrale grecque-orthodoxe de la ville, avec sa collection impressionnante d'icônes byzantines de valeur. Apéritif pris dans la résidence de la vice-présidente, suivi d'un déjeuner libanais traditionnel dans l'un des célèbres restaurants de la vallée du fleuve Berdawni de la ville.



19-25 octobre 2025 : Participation de la Délégation-Liban à l'événement culturel francophone, organisé par l'Institut Français du Liban, « *Beyrouth-Livres* » à l'ESA (Ecole Supérieure des Affaires), à Beyrouth : stand portant l'emblème de la Renaissance Française et comprenant les ouvrages récents de trois de nos membres, ventes, signatures et distribution de marque-pages à l'effigie de notre association aux visiteurs, dans le but de mieux la faire connaître, surtout des jeunes visiteurs.





20-15 novembre 2025 : Obtention par la présidente de la Délégation-Liban, Nada Chaoul, de la médaille d'or de la Renaissance Française (Promotion de novembre 2025).

21-2 décembre 2025 : Obtention par Mme Zeina Saleh-Kayali, à La Maison de l'Amérique latine à Paris, du Prix Sostenuto pour la culture. Mme Kayali, membre actif de notre Délégation, est musicologue et fondatrice à Paris des « *Musicales du Liban* », institution ayant pour objectif de « *créer un pont entre les deux rives pour faire rayonner la musique libanaise et soutenir les musiciens libanais en exil ou en quête de reconnaissance* ».





Elie Sfeir



Elie Sfeir est avec Zeina Saleh Kayali et Ziad Kreidy à Maison de l'Amérique latine. • [Suivre](#)

...



14 h ·

Ce soir, à la Maison de l'Amérique latine, le Prix Sostenuto a été décerné à Abed El Rahman El Bacha et à Zeina Saleh Kayali, deux figures dont l'action, la passion et la fidélité à la culture libanaise honorent bien davantage que leurs seuls noms, ils portent un pays, une mémoire, un idéal.

Abed El Rahman El Bacha, dont la musique a toujours été un pont, reçoit cette distinction pour son engagement inlassable en faveur de la paix et du dialogue des cultures en Méditerranée, mais aussi pour une carrière entière vouée au service du beau, du juste et du vrai.

Quant à Zeina Saleh Kayali, son action dépasse de loin les milliers d'articles qu'elle a consacrés aux jeunes musiciens du Liban. Elle a transformé sa maison familiale d'Achrafieh en Beit Tabaris, un havre de culture au cœur de Beyrouth. À Paris, elle a fondé Les Musicales du Liban, créant un pont entre les deux rives pour faire rayonner notre musique savante et soutenir les musiciens en exil ou en quête de reconnaissance. Auteure, conférencière,

Rédigez un commentaire...

22-12 décembre 2025 : Table-ronde suivie d'un débat organisée au Mouvement culturel Antélias autour du dernier ouvrage de Mme Carmen Boustani, membre de notre association, intitulé « *May Ziadé. La passion d'écrire* » qui a obtenu le Prix Méditerranée 2025. Les intervenantes étaient : Carole Dagher, romancière et récipiendaire de la médaille de la Délégation-Liban de la Renaissance Française, Nada Chaoul, juriste et présidente de la Délégation, Carmen Boustani, professeur universitaire de littérature et auteur de l'ouvrage et Najat Salibi, modératrice.

23-17 décembre 2025 : Participation de la présidente de la Délégation-Liban, Nada Chaoul et de son vice-président, Ibrahim Tabet, au dîner des dirigeants des associations françaises au Liban, à l'invitation de la présidente de l'Ordre national du Mérite au Liban, Mme Christiane Sarkis et cela en présence de l'ambassadeur de France au Liban, M. Hervé Magro.





24-30 décembre 2025 : Concert de Noël sous l'égide de la Renaissance Française Délégation-Liban, donné par La Chanterie de Beyrouth, chœur musical d'enfants fondé, il y a près de trente ans, par notre camarade Noha Hatem et cela à Beit-Tabaris, résidence musicale dirigée par Zeina Saleh-Kayali, musicologue et membre de la Renaissance.



MARDI 30 DÉCEMBRE 2025 18H30

NOËLS DU MONDE

BEIT TABARIS - RUE DU LIBAN

L'ASSOCIATION SAMAR EST PROFONDÉMENT RECONNAISSANTE
À MADAME NAILA JACQUES SAADÉPOUR SON FIDÈLE ET PRÉCIEUX SOUTIEN

DIRECTION: NOHA HATEM - CLAVIER: ISABELLE

ENTRÉE LIBRE / RÉSERVATION INDISPENSABLE AU SAMARBEITTABARIS@GMAIL.COM



25- Alexandre Najjar a reçu le 19 mai au Capitole à Toulouse le Grand Prix Ernest Renan pour l'ensemble de son œuvre en présence des adjoints au Maire de la ville, du président de la Maison des Francophonies et du représentant de l'Association des amis du Liban à Toulouse.



Annexe 1 : Programme scolaire « Le français pourquoi ? Les valeurs de la francophonie ».

Annexe 2 : Mot de la présidente à l'occasion de la remise de la médaille de la Renaissance Française Délégation-Liban à Mme Josiane Torbey.

Annexe 3 : Mot de la récipiendaire de la médaille, Mme Josiane Torbey.

II-Nouveaux membres de la Délégation-Liban

Après les décès regrettables de plusieurs membres (l'ambassadeur Joy Tabet, le Professeur Antoine Ghossein et l'ambassadeur Marcel Laugel) et l'entrée de quatre nouvelles personnes en 2024 dans notre Délégation (Carmen Boustani, Sami Richa, Zeina Saleh-Kayali et Nassib Nasr) dont les parcours professionnels et académiques vous ont été précédemment communiqués, de nouveaux membres, appartenant à divers horizons, ont fait leur entrée dans notre association en 2025.

Voici un bref aperçu du parcours culturel de chacun d'entre eux :

1-Karim Tabet : Historien, titulaire d'une maîtrise en histoire politique et économique de l'Université d'Oxford, auteur de plusieurs ouvrages en langue française : fables satiriques, roman policier et romans historiques, dont le dernier est en cours d'édition en France. M. Tabet, qui a aussi fait carrière dans la communication et la publicité dans la région du Golfe, est aussi un grand sportif, randonneur à moto dans les montagnes du Liban, bloggeur et photographe reconnu de nos régions.

2-Nasri Diab : Docteur en droit, il a été professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, arbitre et consultant international. Membre du Barreau de Paris et du Barreau de Beyrouth, il est spécialiste du droit médical et de l'éthique médicale et a rédigé de nombreux ouvrages et articles juridiques en la matière. Il a été décoré de l'Ordre de la Couronne en Belgique en 2024, en reconnaissance de l'excellence de son parcours académique et professionnel.

3-Ray Jabre Mouawad : Docteur en histoire de l'Université Saint-Joseph, historienne d'art, spécialisée dans l'art religieux et, plus spécialement, dans l'étude de l'histoire des Eglises d'Orient et des icônes

sur lesquelles elle a rédigé plusieurs articles, ouvrages et beaux livres. Elle a été enseignante universitaire dans plusieurs universités francophones et anglophones, maîtrise la langue syriaque et a fondé et dirigé plusieurs associations de préservation du patrimoine historique du Liban.

2-Johnny Sarkis : Titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et administratives de l'Université Saint-Joseph, avec un mémoire portant sur « La démocratie consociative au Liban », il est spécialiste en art, notamment en gemmologie, marqueterie, tapisserie, archéologie, orfèvrerie, icônes, etc. Conférencier et expert en art, il a organisé de nombreuses ventes aux enchères, expositions et salons professionnels au Liban, en France et au Moyen-Orient et participé à la rédaction de nombreux ouvrages d'art.

Ainsi, la Délégation-Liban de la Renaissance Française comprend, à l'heure actuelle, des spécialistes de plusieurs disciplines : médecine et éthique, droit, éducation et enseignement universitaire, histoire et patrimoine, sciences politiques, diplomatie, littérature, art et musique, génie et administration d'entreprise, communication et informatique.

La diversité et la synergie entre ces disciplines lui permettra de développer ses activités et d'élargir ses horizons et son champ d'activités vers plusieurs disciplines, sachant qu'elle reste ouverte à de nouvelles adhésions pertinentes et de qualité.

Annexe 1
Les valeurs de la Francophonie
Exposé scolaire
Par Nada Nassar-Chaoul

Définition(s) de la Francophonie

1-Définition linguistique : la francophonie (f minuscule), c'est le fait que le français soit une langue parlée dans le monde

-**La francophonie** : c'est d'abord, dans une approche étroite, le fait de parler la langue française, qu'on appelle aussi la langue de Molière. C'est aussi, dans une approche plus large, l'ensemble des pays qui ont en commun l'usage, total ou partiel, de la langue française.

-**Combien de personnes dans le monde parlent le français ? Et quel est l'importance et le rayonnement de la langue française dans le monde ?**

D'après les chiffres de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) de 2024 :

*343 millions de personnes dans le monde parlent la langue française.

*Le français est la 6^{ème} langue la plus parlée au monde après le mandarin (chinois), le hindi, l'anglais, l'espagnol et l'arabe.

***Le français est la seule langue, avec l'anglais, à être parlée sur les cinq continents du monde !**

*le français est parlé dans 116 pays ou territoires dans le monde.

*C'est l'une des langues officielles de l'ONU et de plusieurs organisations internationales.

*Le français est une langue officielle et une langue de travail de l'Union Européenne.

*Le 20 mars, chaque année, on célèbre la journée internationale de la francophonie et le mois de mars est le mois de la francophonie.

*Il y a de nombreux événements francophones : Les Jeux de la francophonie qui réunissent les athlètes francophones du monde, les

Sommets de la francophonie et le Salon du livre francophone, appelé aujourd’hui au Liban, « Beyrouth-Livres ».

*La francophonie possède sa chaîne de télévision TV5 Monde et son agence de presse l’AFP.

-La francophonie est active sur le plan culturel : au Liban, il y a 9 Instituts Français qui sont des centres culturels français répartis dans diverses régions du pays, avec des activités pour les jeunes et les adultes et une assistance pour les jeunes qui veulent poursuivre leurs études universitaires en France.

*La francophonie est très active sur le plan scolaire et universitaire :

> sur le plan scolaire : sur à peu près un million d’élèves au Liban, plus de la moitié apprennent la langue française. Il y a aussi un grand nombre d’écoles agréées pour enseigner le français et pour assurer le programme du Bac français, le Liban bénéficiant de 20% des effectifs du réseau scolaire français à l’étranger.

>sur le plan universitaire, il y a l’Agence Universitaire de la francophonie, l’AUF qui coordonne les activités universitaires francophones.

*Pour l’avenir, il faut savoir que le français est parlé dans des zones du monde à très forte démographie, comme l’Afrique subsaharienne. Donc, il devrait, dans quelques dizaines d’années, être parlé par 750 millions de personnes environ. Et on prévoit donc que **le français deviendra la langue la plus parlée au monde à l’horizon de 2050.**

***Pourquoi le français est une langue si répandue ?**

A part en Europe où le français est parlé en France bien sûr, en Belgique, au Luxembourg, à Monaco et en Suisse, le français est aussi parlé :

>En Afrique, dans les pays qui faisaient partie des anciens empires coloniaux de la France et de la Belgique : Côte d’Ivoire, Congo, Cameroun et Gabon et en Afrique du Nord, Tunisie, Algérie et Maroc. D’après des **statistiques de 2023, ce n’est plus Paris, mais Kinshasa, capitale du Congo, qui est la ville la plus francophone dans le monde !**

>En Amérique : au Canada, surtout au Québec, à cause de l’implantation d’une population française sur le territoire canadien dès le début du 17^{ème}

siècle. Et aussi dans certains des Etats-Unis comme la Louisiane et le Maine et dans les Antilles, en Guadeloupe et en Martinique.

>En Océanie : en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

>En Asie : au Vietnam et au Cambodge dans lesquels la France était présente et au Liban où la France était la puissance mandataire de 1920 à 1943.

2-Définition institutionnelle : La Francophonie (F majuscule), c'est une institution qui œuvre pour la promotion de la langue française

La Francophonie est un dispositif visant à promouvoir l'usage de la langue française.

Comment ? En mettant en œuvre une coopération multilatérale entre les 88 Etats et gouvernements de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) sur un plan politique, éducatif, économique et culturel. L'objectif vise tous les défis de notre temps : l'environnement et le développement durable, le changement climatique, la solidarité, les technologies numériques, l'emploi pour les jeunes, l'égalité hommes/femmes ou parité, etc.

Par la suite, on a ajouté à ces premiers buts, d'autres objectifs plus généraux et plus politiques, à caractère international et universel, comme le dialogue des civilisations, les libertés et les droits de l'homme, la paix et la démocratie.

3-Définition culturelle : la Francophonie (F majuscule), c'est le fait que la langue française soit un vecteur de valeurs

-Un peu d'histoire pour comprendre :

-Même si l'idée de liberté et le concept des droits de l'homme sont actuellement des valeurs universelles laïques, il faut rappeler qu'elles sont

nées dans un contexte chrétien. En effet, la liberté est fondamentale dans le christianisme puisque, comme le dit Saint-Paul « Le Christ nous a libérés pour que nous restions libres ». Il s'agit ici de la liberté intérieure, mais qui a aussi des effets sur la liberté sociale. Cela s'est développé avec l'idée de la liberté de professer sa foi ou liberté religieuse qui est le premier des droits de l'homme. De plus, le devoir de solidarité envers les personnes défavorisées trouve sa source dans les Evangiles dans lesquels Jésus se montre comme le défendeur des pauvres, des nécessiteux et des laissés-pour-compte et accorde une attention particulière aux femmes et aux enfants. Plus tard, **l'Islam a aussi mis l'accent sur le droit de tout homme de vivre** protégé dans son existence, sa religion, sa famille, son honneur et ses biens et de son droit à son indépendance dans sa vie privée, son domicile, ses relations avec autrui et la gestion de ses biens.

-En 1789, a eu lieu **la Révolution Française**. C'était une révolte dans le sang contre l'absolutisme royal, les priviléges de la noblesse, l'arbitraire et l'oppression et aussi, contre la pauvreté et les problèmes sociaux dus aux pénuries alimentaires.

-Il y avait aussi l'influence des idées **des philosophes des Lumières** (Diderot, Rousseau, Voltaire et Montesquieu) : critique des croyances, découvertes scientifiques et connaissances aidant à mieux comprendre le monde naturel, idée de justice sociale, idée de liberté et idée d'égalité.

C'est de cette période de l'histoire que datent les valeurs de la France et de la Francophonie qui ont, bien sûr, évolué avec le temps.

-Quelles sont les valeurs que véhicule la Francophonie ?

***La solidarité**, comme valeur et pratique et son corollaire, **la fraternité** : la fraternité est l'une des trois composantes de la devise de la France « Liberté, égalité, fraternité ». Elle est aussi reconnue internationalement à l'article 1^{er} de La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La solidarité est l'une des composantes de la fraternité, cad que la fraternité est le genre et la solidarité l'espèce. Donc la fraternité va plus

loin que la solidarité, car elle suppose de considérer tous les hommes, ou du moins, tous les citoyens de notre pays, comme des frères.

Quels sont les conséquences pratiques de ces valeurs ? Les conséquences se situent à trois niveaux :

-La solidarité individuelle : c'est une action ponctuelle et spontanée, une décision que chaque personne prend seule. Par exemple, aider une personne âgée, un aveugle, ou une personne handicapée à traverser la rue.

-La solidarité associative : être secouriste à la Croix-Rouge, aider à transporter les malades à l'hôpital, porter secours aux blessés des accidents de la route, assurer du sang pour les personnes à opérer ou à transfuser. S'engager dans une association ou une ONG : Les Restos du Cœur, Les Petits Soleils, Offre-Joie, Enfants de Lumière ou mission de volontariat à l'étranger (alphabétisation des enfants, des migrants ou des réfugiés, des sans-logis, etc.). Les causes peuvent être diverses : assurer une alimentation convenable à des personnes dans le besoin, aider à l'hospitalisation des enfants malades, réhabiliter les maisons et les services essentiels (eau, électricité, égouts) dans les zones d'habitations défavorisées, soutenir les familles dans le besoin, etc.

-La solidarité nationale : elle est fondée sur l'idée que l'Etat doit assurer à ses citoyens leurs besoins essentiels qui sont l'éducation, le logement, la santé et l'emploi. D'où les services sociaux ou prestations sociales accordés par les Etats-providence du monde occidental, ce qu'on appelle le parachute social, cad ce qui sauve les citoyens surtout lorsqu'ils ont des problèmes : maladies, chômage, handicap, etc. D'où la Sécurité Sociale, les allocations familiales ou pour familles nombreuses, les allocations-chômage ou handicap, les retraites etc... Dans la conception française, la fraternité inclut aussi le fait d'assimiler chacun, quelle que soit son origine (un étranger, par exemple), en France, avec une égalité de droits et de devoirs. Ces services sont financés grâce aux divers impôts que paient les citoyens (taxes sur les revenus, taxes sur la propriété bâtie, taxes d'aéroport, TVA de 11% au Liban, de 20% en France, etc.) C'est pourquoi, plus les impôts collectés dans le pays sont élevés et plus les prestations

sociales sont nombreuses et couvrent tous les aléas de la vie (Canada, France). Plus les impôts sont bas ou mal collectés, moins les prestations sociales sont importantes (Liban).

***Le respect de la diversité** : il se définit par la tolérance, le rejet de l'exclusion et des comportements discriminatoires et le droit à la différence. Il s'agit d'abord de reconnaître que l'autre est différent de nous sur le plan des caractéristiques physiques, de la couleur de la peau, de l'existence ou pas de déficiences physiques ou mentales ou de handicaps, de la différence des sexes, des choix en matière de sexualité, des croyances et religions, des opinions politiques, de la culture et des coutumes et habitudes de vie, etc... Cela veut dire que la culture française ou américaine ou libanaise n'est pas universelle, mais régionale et forcément sectorielle. Il s'agit ensuite, après la reconnaissance de la différence, d'accepter celle-ci (c'est la tolérance), de respecter les différences et d'éviter les préjugés et les comportements discriminatoires (discriminations dans l'emploi, dans le logement et discriminations sociales diverses).

***l'humanisme et le respect des valeurs humaines** : l'humanisme est un concept qui a un champ d'application large puisqu'il comprend plusieurs valeurs, telles que la dignité humaine, le savoir, l'esprit critique, le respect de l'être humain et le respect de l'environnement. Parmi les humanistes, on peut citer des personnes humanistes, comme Martin Luther King, militant non violent pour les droits civiques des Noirs aux Etats-Unis ou Jean Ziegler, homme politique et sociologue suisse, spécialisé dans les questions de l'alimentation mondiale. On peut citer aussi des organisations comme Médecins sans Frontières, Amnesty International, organisation qui répertorie les violations des droits humains (mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques, enfants-soldats, tortures, peine de mort, etc.) et qui intervient pour les limiter, Croix-Rouge internationale.

***le dialogue** : étant donné que la francophonie est un outil de diversité et de multiculturalisme, elle est le champ idéal pour promouvoir le dialogue

entre les diverses cultures, peuples et nations du monde, afin d'éviter la standardisation et la domination d'une culture, celle imposée par les grandes sociétés multinationales, notamment américaines, sur les autres cultures du monde. D'ailleurs, le Sommet de la Francophonie qui a eu lieu à Beyrouth en octobre 2003 avait pour thème, le dialogue des cultures. En effet, la mondialisation a fait voler en éclats les frontières du temps et de l'espace et ouvert le monde à la circulation des biens et des informations. Ce dialogue a pour objectif d'abord la compréhension de la culture de l'autre, puis son respect sans esprit de supériorité et sans hiérarchie et enfin, sa protection. Ce dialogue est facilité par l'usage d'une langue commune qui est le français. Le dialogue est enfin une condition nécessaire à l'établissement et à la pérennisation de la démocratie dans les pays du monde francophone.

*[**La démocratie au niveau politique et dans les élections**](#) municipales, législatives et présidentielles : la démocratie a pour socle l'établissement d'un Etat de droit. Cela suppose le respect de la Constitution, qui est la loi fondamentale de l'Etat et le respect de tous les textes de lois. Cela suppose aussi le respect du principe de la séparation des pouvoirs : le pouvoir législatif qui édicte les lois (le Parlement), le pouvoir exécutif qui les met en exécution, qui les applique (les ministres) et le pouvoir judiciaire (les juges) qui les font respecter. Le principe de la séparation des pouvoirs implique qu'aucun pouvoir ne peut empiéter sur l'autre et ne peut se mêler du travail de l'autre : par exemple, un ministre ou un député ne peut pas appeler un juge chargé d'un procès et faire pression sur lui pour qu'il émette un jugement dans tel sens ou dans tel autre. La démocratie a pour effet la tenue d'élections libres (cad sans pressions ou menaces économiques ou sécuritaires), transparentes (au niveau du dépouillement des votes, de la présence de représentants de chaque candidat et/ou de la présence de membres d'associations locales ou internationales pour la transparence des élections qui surveillent le déroulement et le dépouillement des votes) et fiables (cad sans manipulations abusives des

résultats, notamment par l'utilisation de moyens techniques automatisés ou du vote électronique des émigrés ou d'autres citoyens).

***Le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine** : L'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) est pleinement engagée dans ce combat. Les droits de l'homme sont universels et applicables à tous les hommes, du fait même de leur naissance, sans distinction aucune de race, de religion, de couleur, de sexe, d'âge, d'ethnie, de nationalité, de handicap, de fortune ou autres : tous les hommes peuvent s'en prévaloir, ils ne peuvent pas les céder et nul ne peut en être privé. Les principaux droits de l'homme sont : le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne, le droit au respect de la vie privée et familiale, la liberté d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, le droit de vote et d'être candidat à une élection, le droit à un procès équitable dans les affaires civiles ou pénales, le droit de propriété qui est le droit de posséder des biens et d'en jouir paisiblement, le droit au travail et le droit à l'éducation. Le combat de la francophonie comprend, de ce fait, principalement, la lutte pour l'abolition de la peine de mort, la lutte contre toutes les formes de tortures (visite des prisons et autres lieux de détention) et les droits des enfants.

***La liberté** : liberté d'expression, liberté de penser, liberté de conscience et de religion, liberté d'aller et de venir, liberté d'association, liberté politique. La liberté d'expression vise à protéger tous les hommes, mais plus particulièrement la presse et les journalistes et comprend la lutte contre les arrestations de journalistes et les délits d'opinion. Elle a toutefois pour limites, comme toutes les libertés, le droit d'autrui et celui de ne pas lui nuire (fake news, diffamation, injures). La liberté de penser est couplée avec la liberté de conscience et de religion (le droit de pratiquer et de manifester sa religion en public ou en privé, sauf en France, l'interdiction des signes extérieurs religieux dans les lieux publics, comme les écoles ou l'administration publique, le droit de changer de religion). L'Etat se doit de pratiquer la neutralité concernant la liberté de conscience et de religion. La liberté d'aller et de venir ou liberté de

circulation est celle de circuler librement sans avoir à demander des autorisations de déplacement, de choisir sa résidence et de quitter n'importe quel pays, y compris le sien et d'y revenir quand on le veut. Cette liberté est cependant limitée par la souveraineté des Etats, notamment à l'égard des étrangers (nécessité de visas, expulsion des étrangers en situation irrégulière). La liberté d'association, quant à elle, est celle de former ou de rejoindre un groupe ou de refuser de le rejoindre. La loi française du 1^{er} juillet 1901 permet à tout citoyen, sans autorisation préalable, de créer une association. Quand elle est bien respectée, la liberté d'association est le signe d'une société démocratique et libérale. Enfin, la liberté politique c'est la liberté des opinions politiques et la liberté de recevoir et de communiquer des informations et des idées, sans ingérence des autorités publiques. Elle comprend la liberté de réunion, la liberté d'opinion et la liberté de participer à la vie politique.

***L'égalité** : L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que « la loi doit être la même pour tous ». L'égalité est aussi l'une des trois valeurs de la devise de la République française « Liberté, égalité, fraternité ». Elle est aussi un principe à valeur constitutionnelle. Elle comporte l'égalité hommes/femmes ou parité, l'égalité sociale et la lutte contre les discriminations raciales, religieuses, politiques, etc. L'égalité comprend trois volets : l'égalité politique, l'égalité sociale et l'égalité des chances. Elle a pour effet la lutte contre les discriminations raciales, religieuses et politiques, mais surtout depuis quelques décennies, la parité ou l'égalité hommes/femmes. Celle-ci implique une égalité de chances, surtout sur un plan professionnel et sur le plan de la participation à la vie politique (fonction publique, ministère). Ainsi, plusieurs lois ont été votées pour l'égalité des salaires, les droits parentaux (autorité parentale et non autorité paternelle) et la lutte contre le harcèlement sexuel et le harcèlement moral dans le monde du travail. L'OIF a ainsi mis au point des formations pour aider les femmes vulnérables à trouver un emploi et à entreprendre ainsi que des formations

au numérique. Et en 2020, elle a soutenu les projets cinématographiques de fiction de femmes cinéastes francophones en Méditerranée.

Conclusion :

Saviez-vous que la Francophonie possède son parc au Québec et son château et sa cité en France ? C'est le château de Villers-Cotterêts dans lequel s'est déroulé, en octobre 2024, le Sommet de la Francophonie. Il comporte une « bibliothèque magique » avec des conseils de lecture donnés par l'intelligence artificielle, une exposition permanente présentant la diffusion du français dans le monde, des sketchs humoristiques sur la langue française, une dictée interactive et un « ciel lexical » avec des mots bizarres suspendus comme « onomatopée » ou « chelou » (louche, mot en verlan, cad à l'envers) !

La francophonie possède aussi son jardin à Beyrouth, sur le campus des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph, le but étant de créer un espace incarnant les valeurs d'ouverture et de diversité de la francophonie.

Connaissez-vous une autre langue au monde qui possède un jardin, un parc, un château et une cité ?

Comme le dit joliment Tahar Ben Jalloun, écrivain et poète francophone franco-marocain, « *La francophonie est une maison pas comme les autres, il y a plus de locataires que de propriétaires* ».

Annexe 2

Mot de Nada Chaoul à l'occasion de la remise de la médaille de la Renaissance Française à Mme Josiane Adib Torbey

Sebeel, le 25 septembre 2025

Josiane Adib Torbey... Josiane Torbey, Torbey tout court comme nous l'avons toujours appelée. Ce n'est pas de ma part une entorse au féminisme ambiant, quoique... Mais c'est que l'acculturation de Josiane à la maison Torbey est si harmonieuse que l'on serait tentés de penser que Josiane est née entre ces murs... Des murs tricentenaires dont elle a, grâce à sa formation d'architecte et à l'appui actif et bienveillant de son époux Habib, contribué à préserver l'élégant cachet traditionnel.

Malgré l'attachement de la Renaissance Française au beau sous toutes ses formes -la langue française, que nous œuvrons à préserver, étant l'une des manifestations les plus raffinées de cette beauté-là- ce ne sont pas les seules qualités esthétiques de Mme Torbey qui nous ont portés à la distinguer par la médaille d'or de notre association. C'est le fait qu'elle incarne, quasiment à la perfection, nos objectifs : la culture, la francophonie et la solidarité.

En effet, Josiane est une bâtieuse au sens propre et figuré du terme : bâtieuse d'édifices certes, mais aussi bâtieuse d'hommes et de femmes, de jeunes surtout qui sont l'avenir de toute nation.

Elle aurait pu se contenter, comme tant d'autres épouses de notables et de présidents de municipalité dans notre pays, de parader, élégamment vêtue, aux côtés de son époux les jours de fête en écoutant, d'une oreille distraite, les doléances des habitants du village. Et nul n'y aurait trouvé à redire...

Au lieu de cela, c'est « *la porte étroite* », cette métaphore décrite dans les Evangiles de Saint Mathieu -qu'André Gide n'a fait que reprendre comme titre de son livre paru en 1909- que Josiane a choisie. La porte étroite, « *ce chemin resserré que peu trouvent et qui mène à la vie* ».

Dans un pays en déliquescence, miné par les multiples occupations de son territoire, par les conflits internes, la corruption et une crise économique endémique, Mme Torbey a réussi, à côté de sa carrière d'enseignante universitaire engagée et de ses activités professionnelles d'architecte spécialisée dans la construction de bâtiments publics, ce que M. Gregory Buchakjian, directeur à l'Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA), n'a pas hésité à qualifier, à juste titre, de « parcours extraordinaire ». Nous citerons (ci-après) ses réalisations les plus marquantes :

- 1- La construction, avec le soutien de M. Jean-Gabriel Eddé dont nous saluons ici le mécénat et l'engagement personnel, dans le cadre de l'Association « Sel de la Terre » fondée avec lui et Habib Torbey et selon les normes environnementales les plus exigeantes, de l'école publique gratuite francophone Rachel Eddé de Sebeel, ouverte, sans distinction aucune, à tous les enfants de la région. Il ne s'agissait pas seulement de construire des murs : Josiane a mis en place une nouvelle direction et un corps professoral bénéficiant d'une mise à niveau et d'une formation continue, surtout en langue française, avec des taux de réussite impressionnantes aux examens officiels.
- 2- La fondation en 2010 de la Bibliothèque publique de Sebeel, riche de 10000 ouvrages, en majorité en langue française, et siège de plusieurs conférences, débats et activités culturelles pour la région.
- 3- L'organisation à Sebeel même, en partenariat avec l'Association Francophonie-Liban qui était présidée par Mme Clotilde de Fouchécour, dont nous saluons ici l'engagement et l'amitié pour notre pays, de rencontres interculturelles annuelles, sous forme de camps de jeunes ludiques et artistiques, avec de jeunes universitaires volontaires français, afin de soutenir, par les échanges, l'environnement francophone au Liban-Nord.

4- Le soutien, durant de nombreuses années, de l'artisanat de la région, visant à remettre à jour le savoir-faire traditionnel, tout en permettant aux femmes de soutenir financièrement leurs familles.

Comme nous l'a écrit si justement Mme de Fouchécour, le parcours de Mme Torbey peut se définir par trois mots : une vision, des actes, de la volonté. Une vision d'une langue française non élitiste, nullement réservée aux élites socio-mondaines du pays, mais inscrite dans l'héritage et l'environnement culturel des élèves, leur assurant cependant une ouverture sur le monde et sur les valeurs de la liberté. Des actes, puisqu'il ne s'agissait pas simplement pour Josiane de lancer des idées, mais de les mettre en œuvre et d'en assurer la logistique, grâce à un suivi minutieux tenant compte de tous les détails pratiques des projets. Et de la volonté, car la ténacité inlassable de Josiane a pu surmonter les obstacles innombrables, sécuritaires, administratifs et financiers, sans compter, plus important encore, les blocages culturels et socio-psychologiques qui s'opposent généralement, dans notre pays, à de telles initiatives individuelles.

Où notre récipiendaire a-t-elle puisé sa foi en son village d'adoption, en la région du Nord et en l'avenir de son pays et, surtout, où a-t-elle puisé son énergie ? D'abord, dans sa famille d'origine, les Adib, des lettrés, comme leur nom l'indique : avec un grand-père, Iskandar Chécri, membre de la « *Rabita Qalamya* », ou « Ligue de la plume » d'Alexandrie, un oncle paternel Auguste Pacha Adib, premier ministre, et un grand-oncle, Camille Chamoun, président emblématique de la République libanaise. Malgré la disparition prématurée de sa maman, alors que Josiane n'avait que vingt ans, celle-ci avait eu le temps d'inculquer à sa fille l'amour des livres et des arts, d'une part et celui du Liban et de la solidarité avec ses compatriotes, d'autre part.

Avec son mariage avec Habib, ingénieur diplômé de l'Université de Columbia et longtemps président de la Municipalité de Sebeel, mariage dont naîtront trois magnifiques enfants, c'est auprès des Torbey que

Josiane trouvera une seconde famille chaleureuse et profondément humaine. Avec notamment un beau-père, feu le ministre Henry Torbey, juriste rigoureux, dont nous saluons aujourd’hui la mémoire et les qualités reconnues de rectitude morale et de patriotisme, qui fut à l’origine de l’adhésion du Liban à la Francophonie. Avec une belle-mère fine et affectueuse, Georgine Eddé, présente aujourd’hui parmi nous, sœur de feu le ministre Michel Eddé, philanthrope, homme de dialogue et de concorde, qui fut aussi, clin d’œil du destin, le premier président de la Délégation-Liban de la Renaissance Française. Avec aussi des beaux-frères et des belles-sœurs aimants, animés du même attachement à la francophonie, attachement incarné aujourd’hui par le président de la Commission de la Francophonie au sein de l’Ordre des avocats de Beyrouth, Me. Karim Torbey.

Il faut dire que les liens des Torbey avec la France et la langue française remontent très loin dans l’histoire, puisque leur aïeul, Isaac Chedraoui, fut dès le 17^{ème} siècle, l’ambassadeur des Patriarches maronites auprès du Roi de France et que les Torbey furent jusqu’en 1914 Drogman (traducteurs) du Consulat de France à Tripoli.

S’il me fallait, au terme de cet exercice qu’il me fautachever au plus tôt - Josiane, à la modestie et à la discréction légendaires, le redoutant plus que tout et me sommant de faire « le plus simple possible »- s’il me fallait donc résumer la personnalité de notre récipiendaire, le mot qui s’impose spontanément à mon esprit est celui de « lumière » : lumière des yeux clairs et transparents, plus que jamais « miroir de l’âme », clarté de la conscience et du devoir accompli et lumière du don, du don de soi.

N’est-ce pas là, cette même lumière qui anime l’action de la Renaissance Française et qui pourrait, qui sait, un jour prochain, illuminer la Renaissance Libanaise ?

Je vous remercie.

Annexe 3 :

MOT DE REMERCIEMENTS de Josiane Adib Torbey

Monsieur Fada, chère Nada, je n'ai pas de mots pour vous remercier pour les mots plus qu'élogieux que l'on vient d'écouter. Cela me touche énormément et il est difficile de prendre la parole après vous.

Avant de commencer je voudrais vous remercier, vous tous qui avez pris la peine de venir jusqu'à Sebeel aujourd'hui, « qui n'est pas la porte à côté » comme le dit si bien ma belle-mère beyrouthine, et malgré votre emploi du temps chargé.

Monsieur Amblard, consul général de France à Beyrouth, Madame la conseillère pédagogique, bienvenue à Sebeel,

Monsieur Fada, président international de La Renaissance Française, Madame Fada, ma chère Nada, présidente de la Renaissance Française au Liban, Monsieur Tabet, représentant le comité directeur, bienvenue à Sebeel. Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour l'obtention de cette médaille d'or honorant les valeurs de la Francophonie et de la Solidarité, à travers les projets auxquels je me consacre à Sebeel: L'Ecole publique Rachel Eddé et la Bibliothèque publique de Sebeel, conçus dès leur genèse comme projets de développement dans ce village authentique du Liban-Nord, avec la francophonie comme vecteur de croissance.

Je remercie la Renaissance Française d'avoir accordé son attention à ces projets, d'abord parce qu'ils ne se trouvent pas dans la capitale. Il est facile de mettre les projecteurs sur des projets dont le cadre est Beyrouth : ils sont plus visibles, plus accessibles, plus attrayants. Il est beaucoup plus rare, de le faire sur des projets dans des zones excentrées, c'est là où la Renaissance Française se distingue : malgré le manque de visibilité, elle

a souhaité les mettre en lumière. Espérons que d'autres organismes suivent ce chemin, afin d'aider à la re-naissance, à la progression, de la francophonie dans tout le Liban.

Je remercie la Renaissance Française d'avoir accordé son attention à ces projets, aussi parce qu'ils visent l'excellence, dans un pays en proie au tumulte de la guerre, à la lassitude qui s'en suit, au milieu de « la réalité rugueuse » pour reprendre les mots de Charif Majdalani, dans un pays en proie à l'attrait des raccourcis, de la voie facile. C'est pourtant là, où il devient nécessaire de re-mettre la francophonie en valeur, non seulement pour le rôle qu'elle a joué dans le développement du Liban au fil du temps, mais pour la plus-value qu'elle apporte, ici et maintenant, d'un point de vue éducatif et culturel. Mais la francophonie ne fleurit pas sans beaucoup d'efforts, beaucoup de support, et ne peut se maintenir non plus sans beaucoup d'efforts et beaucoup de support.

Œuvrer pour la francophonie aujourd'hui au Liban, c'est refuser de se résigner. Travailler pour la francophonie, est un acte de résistance. Pour autant que soient indissociables les notions de francophonie et démocratie, francophonie et défense des droits de l'Homme, francophonie et culture de paix, la langue française est un bagage que nous emmenons partout avec nous (le cerveau bilingue, et même trilingue au Liban) et qui nous aide à la pluralité de manière de réfléchir, à accéder à un univers culturel protéiforme parce que libre, « qui sauve les vies, qui élargit la vie lorsqu'elle commence à devenir étroite » comme le dit si bien Rima Abdel Malak, ancienne ministre de la Culture en France.

J'adresse toute ma gratitude à la famille Eddé, et en particulier Jean-Gabriel Michel Eddé, sans lequel la construction de l'école publique de Sebeel n'aurait pu se concrétiser. Il y a dix ans déjà, il a fait don de cette construction à l'Etat Libanais, en mémoire de sa femme Rachel, d'origine

française mais Libanaise de cœur. Nous lui sommes reconnaissants pour la fidélité avec laquelle il continue à appuyer financièrement les enseignants de cette école publique en contribuant à leur assurer une vie digne.

Je garde une reconnaissance particulière à M. Fady Yarak, directeur général du Ministère de l'Éducation et des différents ministres qui s'y sont succédés, pour l'aide efficace et l'appui spécial qu'ils ont donnés au projet de l'école publique Rachel Eddé et son partenariat entre le Ministère et l'Association Sel de la Terre, - Ce partenariat public – privé entre le Ministère de l'Education et l'association Sel de la Terre a été mis en exergue par l'USJ dans son édition spéciale Travaux et Jours du printemps 2019, conduite par notre ami Antoine Courban, que nous aurons le plaisir de vous offrir aujourd'hui. Je n'oublie pas non plus que l'encouragement du Ministère de l'Education à instaurer une coopération significative avec la Bibliothèque Publique de Sebeel. Nous espérons que, fort de cet exemple, les Ministères de l'Education et de la Culture institutionnaliserons l'idée du couple Ecole Publique/Bibliothèque Publique, un duo gagnant à tous les points de vue

Je suis profondément redevable à l'ambassade de France au Liban, l'Institut Français du Liban et de Tripoli pour l'aide continue fournie à l'Ecole Rachel Eddé dans le cadre de formations prodiguées aux enseignants de et en langue française, pour l'obtention du Label France Education – c'est un label d'excellence délivré à certains établissements francophones hors de France - et pour les différentes activités culturelles offertes tout le long de l'année, en partenariat avec la bibliothèque publique. La dernière en date était Ciné Caravane, un film de cinéma sur la place publique du village, événement attendu chaque été dans toute la région.

Un merci chaleureux aux associations libanaises qui nous aident à enrichir le programme des jeunes de l'école publique en proposant des activités culturelles ou artistiques de très grande qualité et gratuites, je pense au Beirut Museum of Art le BeMA, au Beirut Art Film Festival, et au Festival Al Bustan. Toutes ces activités sont données en français !

Je garde une reconnaissance particulière à l'association française Francophonie Liban et surtout à sa fondatrice, notre amie Clotilde de Fouchécour que nous aurions tant aimé avoir avec nous aujourd'hui. Isabelle, c'est grâce à toi ! Avec elle, nous avons bâti les programmes interculturels d'été durant une dizaine d'années. Ils étaient le point d'orgue des activités culturelles de la Bibliothèque publique de Sebeel. Ils ont déclenché auprès des jeunes libanais un vrai amour de la langue française. (En matinée une douzaine de jeunes universitaires Français mis en binôme avec des universitaires Libanais donnant des activités en français à une centaine d'enfants, en après-midi une université d'été adressée à un large public venu des cazas de Zghorta, du Koura, de Tripoli, comportant des conférences.)

Je remercie chaleureusement aussi tous mes amis, dont le soutien précieux n'a jamais fait défaut, en donnant de magnifiques conférences dans le cadre des activités de la bibliothèque, chacun dans sa matière de prédilection, (il y en a au moins trois ici présents), en prodiguant des conseils, en offrant des équipements, des livres, des œuvres d'art, ainsi que les universités, l'Alba, l'USJ, pour l'encadrement de certaines activités culturelles et artistiques (je pense au superbe atelier de cinéma que nous avons pu avoir grâce à l'équipement prêté par l'Alba...) (ou aux nombreuses formations à la médiation du CPM de l'USJ)

J'adresse aussi toute ma gratitude à la municipalité de Sebeel pour sa coopération continue et surtout tous les bénévoles du village de Sebeel qui ont cru, qui continuent à croire en cette aventure : Leur implication a permis l'appropriation de ces deux projets par les habitants du village, et récemment, l'implication des jeunes dans la vie associative du village, que ce soit au sein de la municipalité ou en créant eux-mêmes des associations.

Enfin, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à Habib, mon mari, qui m'a toujours soutenue. Grâce à sa sagesse, son sens de la diplomatie et sa compréhension profonde de la mentalité du Liban-Nord (d'ailleurs, Habib, un peu trop profonde), il m'a évité d'innombrables écueils et m'a aidé à faire passer des idées qui me semblaient très anodines de mon point de vue de beyrouthine, mais oniriques pour quelqu'un du Nord.

J'ai un pincement au cœur de n'avoir pas avec moi aujourd'hui
Mes enfants, Nadine, Henry et Philippe, tous trois hors du Liban,
travaillant dans des pays... anglophones!

Ma sœur, Danièle, qui se trouve à Montréal

Et puis mes parents, Roger et Nadine Adib, à qui je dédie cette précieuse médaille et sans lesquels je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui. Ils représentent pour moi l'image du Liban d'avant la guerre, cette période disparue, ce paradis perdu, si bien décrit par Charif Majdalani dans son dernier ouvrage *Le Nom des Rois* :

« J'habitais en ce temps-là un pays dont on se demande avec étonnement aujourd'hui s'il a vraiment existé ».

Il a vraiment existé ! Et il existera toujours tant que nous aurons conscience qu'un pays appartient autant à ceux qui le rêvent qu'à ceux qui le tiennent.